

DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

BROUZET LES QUISSAC

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 novembre 2010 - Convocation du 23 novembre 2010

L'an deux mille dix le vingt neuf du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.....

Présents : MM. ALBEROLA Laurent – DAUDE Claude - FEUILLADE Samuel – CHAPON Thierry – GUENIOU Patricia - CAZALIS Didier – LAURENS Thérèse – BARRAL Sandrine Olivier HEYER – Lisbeth NATHAN.....

Absents : ROCHETTE Julien pouvoir à Laurent ALBEROLA

Monsieur le maire demande au conseil municipal son accord pour rajouter un point à l'ordre du jour, suite à la réception en mairie de devis concernant l'achat de matériel pour le foyer communal. Le conseil donne son accord pour rajouter ce point avant le point questions diverses.....

Approbation séance du 15 novembre 2010:.....

Monsieur le Maire donne lecture de la séance du 15 novembre 2010. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance

Budget primitif 2010 assainissement :.....

Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif de l'exercice 2010.

Budget annexe M 49 :-----

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à :0.00 €-----

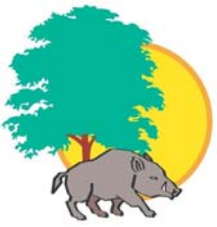
- Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 450 000.00 €-----

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des membres présents le Budget Primitif de l'exercice 2010.

Assignation visant à attaquer l'arrêté préfectoral n° 1010082, auprès du tribunal Administratif, demandant la remise en état du site de la carrière :.....

Pour information, le maire rappelle l'arrêté préfectoral n° 1010082 demandant la remise en état du site de la carrière et signale l'assignation en référé auprès du Tribunal Administratif dudit arrêté par la Sté TERRISSE.....

Une réunion de la commission syndicale de la carrière aura lieu mardi 30 novembre pour décider ou non la décision d'assignation. Le conseil municipal émet un avis favorable auprès des élus de la commune siégeant à la commission syndicale de la carrière par 8 voix pour, 1 contre, 2 abstentions



Achat matériel pour le foyer communal :

Le maire présente au conseil municipal les devis concernant l'achat d'un réfrigérateur et d'un micro-onde pour équiper le foyer communal :

- UEDA Mas des Rosiers 30900 NIMES montant 768.40 €HT soit 919.00 €TTC.....
- ALES Electroménager Dépannages Route d'Uzès 30100 ALES montant 938.96 €HT soit 1 123.00 €TTC.....

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide du choix de l'entreprise :

- UEDA Mas des Rosiers 30900 NIMES montant 768.40 €HT soit 919.00 €TTC.

Questions diverses :

- Plaques de rues et numéros : le bon à tirer de l'entreprise SIGNAL est exposé aux membres du conseil, quelques modifications sont à apportées et vont être renvoyées à l'entreprise.....
- Monsieur le maire informe que les photocopieurs de l'école et de la mairie seront livrés en fin d'année. La société RICOH offre deux imprimantes couleur, les élus envisagent de les attribuer, une pour le loto du Club Détente et Loisirs, une pour le loto de l'Association des Parents d'Elèves, à voir lors de la prochaine réunion.....

Fin de la séance à 22h00.